

29 MARS 2019

ARRIVEE
5

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2019-05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 13 mars 2019

Nombre de membre du comité de direction : 26

Nombre de membre présenté ou représenté : 14

Présidente de séance : Madame DEREMBLE

Secrétaire de séance : Madame MAGDELAINE

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : Mesdames BERGER, DEREMBLE, MAGDELAINE, Messieurs AEBISCHER, LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : Madame HERRERO, Messieurs ETCHART, ERNST, MUGNIER, GRANDCHAMP.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : Messieurs CHARLES, MOUCHET, TSIAM, Madame BUSSAT.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames MERCIER, MARTINS, Monsieur GIRAUD

Invités présents : Monsieur Langlois

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association « La Pieuvre Productions »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'association « La Pieuvre Productions » réalise un court métrage de fiction « Le Grand Saut » qui met en avant le Mont Salève, et dont l'avant-première est prévue pour le 17 avril prochain,

Considérant que l'association a sollicité l'Office de tourisme d'une subvention de 2 000 € afin de participer financièrement à une partie de la post-production du film (montage, montage son, étalonnage, musique),

Considérant que le logo de l'Office de Tourisme sera diffusé sur le générique du court-métrage,

Considérant que le court-métrage pourra être amené à être diffusé dans de nombreux festivals nationaux et internationaux, et salles de cinéma d'art et d'essai,

Considérant que l'Office de Tourisme a pour objectif de développer sa notoriété,

Au vu de cet exposé le Comité de Direction,

APPROUVE à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association « La Pieuvre Productions ».

Mme. la Présidente de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 13 mars 2019

affiché ou notifié le 13 mars 2019

Ainsi fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme.

La présidente
Madame DEREMBLE



